

L'AGEFI

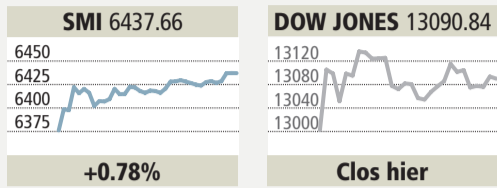
QUOTIDIEN DE L'AGENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE À GENÈVE

LA CHRONIQUE DE BRUNO BERTEZ

La vérité sur le prix des politiques monétaires

PAGE 22

JA-PP/JOURNAL — CASE POSTALE 5031 — CH-1002 LAUSANNE



PATRICK COMBES (CF TRADITION)

Le négoce hybride va s'imposer

PAGE 3

Le Royaume-Uni l'a ratifié

PAGE 4

Divergences dans les résultats

PAGE 7

Peu d'effets sur les salaires

PAGE 9

A la tête de Caran d'Ache

PAGE 8

La vocation internationale

PAGE 8

Pour une autre réglementation

PAGE 6

Très largement exagéré

PAGE 2

Swatch Group dans l'histoire



GEORGE CLOONEY. Ambassadeur des montres Omega depuis 2007. L'association des stars universelles au Swiss made horloger remonte à Jean-Claude Biver.

L'horlogerie, industrie hautement onirique. Une sorte de saga patrimoniale, avec son cycle organique complet, sa renaissance et ses figures légendaires: le charismatique Nicolas Hayek et la géniale Swatch. La reconstruction de l'activité relève d'un faisceau d'éléments évidemment plus complexe, technique, marketing, commercial. Cela va de soi, les analyses prenant toute la distance nécessaire sont pourtant rares. L'historien Pierre-Yves Donzé, fait partie des signatures de référence dans ce domaine et le confirme dans un ouvrage consacré à Swatch Group. Une lecture transversale du moyeu actuel de toute l'industrie. Les faits historiques tout d'abord, la concentration, la rationalisation, les efforts pour sauver le savoir-faire au début des années 1980. Le vrai tournant ensuite, avec les années 1990 et l'expansion globale, jusqu'à l'hégémonie quasiment intégrale du Swiss made sur les segments supérieurs. Emblématique de deux décennies de montée en puissance, les montres Omega (Swatch Group). Une affaire de repositionnement complet sur le mode luxe accessible, un mode auquel l'entier du secteur se rattache aujourd'hui. Un repositionnement construit sur des visages: celui de Jean-Claude Biver, côté management, celui de Cindy Crawford, de James Bond, de George Clooney côté glamour. **PAGE 15**

De la difficulté à supprimer les discriminations fiscales

L'UE ne parvient pas à faire respecter le Code qu'elle veut élargir à la Suisse. Quinze ans après son adoption.

NICOLETTE DE JONCAIRE

L'Union européenne reproche à la Suisse - à certains de ses cantons en particulier - des dispositions fiscales préférentielles favorisant l'implantation d'entreprises étrangères. Les entreprises suisses ne bénéficiant pas des mêmes conditions, il est question d'inégalité de traitement et surtout de concurrence fiscale dommageable (au profit des sociétés holding, des sociétés d'administration et des sociétés mixtes selon que les bénéfices sont réalisés en Suisse ou à

l'étranger). La Suisse ne faisant pas partie de l'Union, elle n'est pas tenue de respecter un Code de conduite européen même si Bruxelles aimerait qu'elle y adhère. L'administration fédérale rappelle d'ailleurs sur son site qu'il n'existe aucune règle contractuelle entre la Suisse et l'UE qui obligerait la Suisse à harmoniser son système d'imposition des entreprises avec celui des Etats membres de l'UE. En Europe, la discrimination dans le traitement fiscal des sociétés est interdite dans les deux sens, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas plus

s'appliquer à l'avantage des sociétés nationales qu'à celui des sociétés étrangères. Au-delà de cette distinction, les régimes fiscaux ne doivent pas favoriser les sociétés les unes par rapport aux autres de manière générale, en particulier pour ce qui concerne la localisation de l'implantation. En attendant que ce dossier revienne au premier plan dans les difficiles relations bilatérales, on peut constater que des Etats-membres de l'Union, quinze ans après avoir adopté le Code de conduite, ne s'y conforment toujours pas. On dé-

couvre en particulier des jugements de la Cour Européenne de Justice en matière de fiscalité discriminatoire. Car nombre de verdicts rendus ces dernières semaines font toujours état de traitements fiscaux préférentiels dans plusieurs Etats. Un flux continu depuis des années. Par ailleurs, l'UE n'a toujours pas réussi à épurer certains statuts antérieurs favorisant les sociétés étrangères, règlements hérités des administrations précédentes, en particulier (mais pas seulement) en France et en Grande-Bretagne. **SUITE PAGE 9**

PÉRENNITÉ DU FINANCEMENT ET DE L'ACTION

Pour un modèle économique fort

VINCENT FABER. Le directeur de la Fondation Trafigura à Genève revendique une philosophie philanthropique reposant clairement sur l'autonomisation des bénéficiaires. **PAGE 4**



ÉDITORIAL FRANÇOIS SCHALLER

Le chaînon manquant

Le Conseil d'Etat de Genève annonçait hier que les comptes cantonaux de cette année allaient probablement enregistrer un déficit plus profond de 400 millions de francs par rapport au budget. En cause, une petite partie des besoins de recapitalisation de la caisse de pension des fonctionnaires, qui pourrait s'élever au total à 6 milliards de francs sur plusieurs années. Dans la journée, le Cartel intersyndical de la fonction publique et le Syndicat des services publics communiquaient la mise sur pied d'une grève des fonctionnaires d'une demi-journée, l'après-midi du 13 septembre. Il s'agit de faire pression sur le Parlement cantonal, qui doit débattre de la fusion de deux caisses publiques en vue de leur assainissement (CIA et CEH). Les syndicats estiment que l'effort demandé aux fonctionnaires est trop important: il est possible qu'on leur impose en particulier d'abandonner le principe de financement aux deux tiers par l'employeur pour adopter la parité employeur-employé (qui est la norme depuis toujours dans le secteur privé). La règle de primauté de prestation n'est en revanche pas remise en question (rentes fixées en fonction des derniers salaires au lieu du total des cotisations).

Ce nouvel et xième épisode dans l'assainissement des caisses publiques de prévoyance en Suisse fait forcément penser à l'émotion et à l'indignation populaires tout à fait légitimes lorsque la Confédération est venue au secours du groupe bancaire UBS en avançant 6 milliards de francs dans le plan de sauvetage de 2008 (récupérés entre-temps avec une marge confortable et justifiée). On peut discuter à l'infini du bien-fondé de cette opération. Le fait est que le montant a été transparent et qu'il est resté dans les mémoires comme un symbole d'incompétence des anciens dirigeants d'UBS. Combien les contribuables ont-ils payé ces dernières années pour assainir l'ensemble des caisses de pension communales, cantonales et fédérales en Suisse (régies incluses)? Et combien reste-t-il à payer pour ces régimes spéciaux? A notre connaissance, le calcul n'a pas été fait, en tout cas récemment. Et personne ne semble capable d'articuler un montant global. L'Agefi lance un appel. Notre hypothèse: il est probable que le chiffre dépasse largement les 100 milliards de francs. On espère se tromper. ■

L'économie de l'illusion s'oppose au capitalisme

La Société du Mont-Pèlerin se penche sur les suites de l'orgie occidentale de dépenses publiques.

PIERRE BESSARD

Il est significatif que la Société du Mont-Pèlerin, la prestigieuse académie libérale fondée en 1947 près de Vevey, soit réunie cette semaine à Prague, un peu plus de vingt ans après un premier congrès dans cette ville. Si la question n'est plus, aujourd'hui, celle de la transition d'une économie socialiste à l'économie de marché, se pose un autre défi de taille: la validation ou non de l'augmentation sans précédent des dépenses publiques dans de nombreux pays suite à la récession de 2008. Cette renaissance du keynésisme naïf, à défaut d'une renaissance du socialisme, transformant une correction du marché en crise

économique, n'est clairement pas tenable, puisqu'elle n'a pas été accompagnée d'une hausse de la charge fiscale. Les gouvernements vont-ils dès lors se retirer ou confirmer leurs interventions? L'ambivalence actuelle conduit déjà à une croissance atone de l'économie occidentale. Mais les risques que représente une combinaison de hausses d'impôts et de réglementations pourraient aller jusqu'à signifier la fin d'une gouvernance démocratique et capitaliste dans les pays avancés. Sam Peltzman, éminent professeur à l'Université de Chicago, identifie toutefois de sérieuses contingences qui préviendront ce scénario. La première est d'ordre démographique. Le vieillissement de la population et les obligations financières qui en découlent rendent une confirmation fiscale du keynésisme impossible à financer. **SUITE PAGE 22**



9 771421 948004 20036

